



Complexe Sportif Desjardins
8 au 10 avril 2022

salonexnature.com • salonexponature.com • salonexponature.com

(Inscrire le nom exact devant apparaître sur la facturation)

Compagnie :

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

(Inscrire le nom exact devant apparaître sur toute forme de publicité)

Responsable : _____ Titre : _____

Courriel : _____ Catégorie d'exposant : _____

Site web :

Commande d'espace d'exposition Complexe Sportif Desjardins du 8 au 10 avril 2022

Dépôt (non remboursable)
TOUS LES EXPOSANT SONT PRIÉS DE REMETTRE UN DÉPÔT DE 50% POUR UN ESPACE LOUÉ (+ TAXES APPLICABLES) LORS DE LA REMISE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION AFIN D'ASSURER VOTRE EMPLACEMENT. BALANCE DU PAIEMENT 30 JOURS AVANT L'ÉVÈNEMENT.

ASSURANCES
 Expo-Nature Rimouski (9150-4183 Québec Inc.) ne sera tenu responsable ni des accidents, ni des blessures aux personnes se trouvant dans les kiosques, ni des pertes, ni des dommages aux produits ou kiosques, attribuables au feu, au vol ou à toute autre cause. Expo-Nature Rimouski (9150-4183 Québec Inc.) exige une preuve d'assurance de l'exposant couvrant ces risques pour la durée du Salon. L'exposant est tenu de contracter ses frais, une police multirisque-exposition. En cas de sinistre, vol ou accident, l'exposant est tenu de soumettre un rapport à la direction d'Expo-Nature Rimouski dans les 24 heures suivantes.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ
 Dans le cadre de notre participation à l'un ou l'autre des salons « Expo-Nature », nous dégageons de toute responsabilité pour tous dommages matériels à nos biens, comprenant le vol ou la perte d'un bien pour quelque motif que ce soit. 9150-4183 Québec inc. (Expo-Nature) et les autres personnes ci-après nommées en regard du lieu où se tient le salon «Expo-Nature» à savoir : Rimouski - Ville de Rimouski - Association de chasse et de pêche de Chicoutimi-Saguenay inc. Le présent dégagement de responsabilité vaut également aux administrateurs, employés, organisateurs des personnes ci-devant ainsi qu'à toutes les personnes contribuant à l'un de ces événements. Nous renonçons également, dès aujourd'hui, à faire valoir toute revendication de quelque nature que ce soit et, notamment, en cas d'accident, vol, dégât, dommages aux biens ou autres se produisant avant, pendant et après l'événement dans le cadre de notre participation comprenant la fermeture des lieux où se tient le salon. Nous confirmons qu'il est de notre devoir de souscrire à une assurance-responsabilité civile et dommages nous garantissant de tout sinistre subi ou causé par des tiers. La présente n'a toutefois pas pour but de restreindre la responsabilité de toute personne due à une faute intentionnelle ou lourde, tel qu'édicte à l'article 1474 du Code civil du Québec. Nous déclarons avoir lu, comprendre et approuver la teneur du présent contrat.

Tarifs

Surface de base
 Jusqu'à 599 pi² 7,25 \$/ pi²
 Supplément de coin 150 \$

Surface étendue
 600 à 999 pi²..... 6,25 \$ / pi²
 1000 pi² et plus 5,75 \$ / pi²

TABLES-CHAISES ET MURS NON INCLUS
TAPIS ET ÉLECTRICITÉ DE BASE INCLUS

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de :

9150-4183 Québec Inc.
 4292, rue de France-Roy
 Québec (Québec) G1Y 1W9
 info@salonexnature.com
 Téléphone : 418 977-2431

Ventes / Promoteurs
 Chicoutimi - Rimouski
 Robert Ferland
 Cellulaire : 514 891-1919
 robert@salonexnature.com
 Jean Philippe Ferland
 Cellulaire : 418 271-1847
 jp@salonexnature.com

Administration :
 Sylvie Heppell
 admin@salonexnature.com

Complexe Sportif Desjardins
 150, 2e rue Est, Rimouski, (QC) G5L 0A6

Emplacement désiré

No. _____

Espace désiré

_____ pi² X _____ pi²

Surface totale _____ pi² X \$ _____ = _____ \$

Supplément de coin (150 \$ par coin) _____ X 150 \$ _____ \$

Sous-total _____ \$

5% TPS _____ \$

9,975% TVQ _____ \$

Total _____ \$

Dépôt ci-joint _____ \$

Solde _____ \$



Signé le _____

Signature de l'exposant _____

Signature du promoteur _____